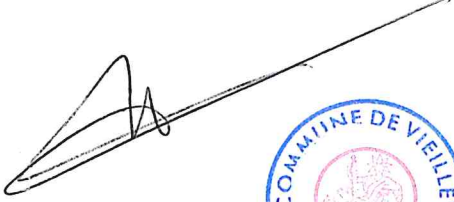



DÉPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE BESANCON CANTON DE BAUME LES DAMES	COMMUNE DE VIEILLEY - 25870 - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIEILLEY
<u>SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024</u>	
Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 13 A délibéré : 15 Pouvoirs : 2	L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf septembre, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck Raclot, le Maire.
Convocation du : 13 septembre 2024  	Étaient présents : Mesdames Dorine LEROY, Françoise GILLET, Messieurs, Sylvain CUNY, Stéphane DEMANGE, Corentin FAIVRE PICON, Damien GENTE, Aurélien JACQUET, Jimmy KASAD, Damien LIARD, Emmanuel MULIN, Olivier NAVARRE, Franck RACLOT, Guy VERCHERE.
	Absent excusé : -Christophe CLADY donne procuration Damien LIARD - Laurence REGAD-PELAGRU donne procuration à Sylvain CUNY Arrivé de Dorine LEROY à 20h05
Secrétaire de séance : Damien LIARD	Absent non excusé :
Reçue en préfecture Certifiée exécutoire le 20 septembre 2024	DCM 24_09_19

Validation du conseil du 27 juillet 2024

1-MISE EN PLACE DU NUMÉRO DE PARCELLE ZE 92 EN ZE 188 SITUÉ VERS L'ÉCOLE

M. le maire explique qu'après le bornage et la vente d'une partie de la parcelle ZE 92, il a été décidé de numéroter cette partie de la parcelle en ZE 188. Ce numéro sera la référence de cette parcelle pour la vente.

Pour : 14
 Contre : 00
 Abstention : 00

2-CARTES JEUNES : IMPUTATION DE LA FACTURE SUR UNE LIGNE BUDGÉTAIRE

M. le maire explique au conseil municipal que le paiement de la carte s'effectuera sur la ligne 65748, cette ligne est dédiée aux subventions. Nous devons délibérer pour allouer cette subvention à nos administrés. Celle-ci est de 9 euros par administré inscrit sur la liste des demandes au 14 août 2024. Soit la somme de 531€ pour 59 inscrits.

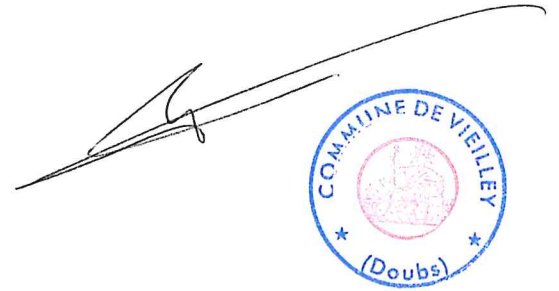
Pour : 15
 Contre : 00
 Abstention : 00

3- DEMANDE DE SUBVENTION

M. le maire informe que la mairie a reçu trois demandes de subvention de la part du Téléthon, des pompiers et de la prévention routière. Nous demandons au conseil s'ils sont d'accord pour donner à ces trois associations.

Pour : 00
Contre : 15
Abstention : 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15



Prochain conseil le

10 OCTOBRE 2024 à 20 heures
21 NOVEMBRE 2024 à 20 heures
12 DÉCEMBRE 2024 à 20 heures

Fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

C. CLADY
Absent excusé

S. CUNY

S. DEMANGE

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET

A. JACQUET

J. KASAD

D. LEROY
Arrivé à 20h05

D. LIARD

E. MULIN

O. NAVARRE

F. RACLOT

L. REGAD PELAGRU
Absent excusé

G. VERCHERE